Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 25 (1988)

**Heft:** 927

Artikel: Rumantsch grischun : le poids du malentendu

Autor: Barblan, lurg

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1018397

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RUMANTSCH GRISCHUN

# Le poids du malentendu

(réd) Dans DP 918 du 8 septembre 1988, Iurg Barblan relatait et commentait la «Scuntrada rumantscha», rencontre culturelle au cours de laquelle il a été largement débattu de l'avenir du romanche. Il prenait position en faveur du romanche grison et d'une télévision romanche. Quelques précisions aujour-d'hui sur ces deux points.

En 1938, le 20 février, le peuple suisse élevait le romanche à la dignité de langue nationale. Beau geste unanime qui apporta au peuple romanche joie, espérance et fierté. Mais le peuple suisse était-il conscient qu'il proclamait langue nationale une langue qui n'existait pas: le romanche? Il n'y a en effet pas un romanche, il y en a au moins cinq. Alors, cinq langues nationales? Impossible et absurde. Aux Romanches donc de choisir un de leurs idiomes comme langue nationale.

Mission impossible, car tout les divisait, la géographie, l'histoire, la langue et la religion. Ils n'ont en commun qu'un seul point, leur latinité. Comment accorder alors à l'un des idiomes des avantages dont les autres seraient privés? L'enjeu était trop gros. Pour l'idiome élu, pour la culture qu'il exprime, pour l'identité du groupe, la survie aurait été assurée. Pour tous les autres, le déclin. Comment persuader les Romanches qu'en sauvant une de leurs langues, ils sauveraient l'essentiel? Il n'y eut donc pas de quatrième langue nationale, le vote du peuple suisse resta sans effet et le déclin général des idiomes se poursuivit.

Dans ce contexte, l'idée d'un romanche unifié — le romanche grison — d'une langue construite à partir des idiomes existants, apporta un espoir. Ce romanche-là pourrait être langue administrative et nationale sans privilégier une région. N'éveillant pas de jalousies, il pourrait être accepté par tous. Et effectivement son usage par l'administration et la publicité fut bien accepté. C'était vraiment du romanche, et un romanche accessible à tous.

## La crise

Aujourd'hui, il s'agit de faire le pas décisif: introduire le romanche grison (RG) à l'école (ce qui obligerait à le parler), à la radio et à la télévision (faute de quoi il y aura bientôt cinq RG oralement différents, nouvelle barrière au lieu de pont entre les idiomes), fixer le statut du RG et des idiomes dans une nouvelle loi cantonale sur les langues. Et c'est la crise.

Les vieux démons renaissent. On voit dans le RG un redoutable concurrent pour les idiomes historiques («Plus sournois que le sida» dit un lecteur dans DP 920). On veut le cantonner au rôle de langue écrite mais non parlée, ce qui en ferait d'emblée une langue morte. Les jalousies qui ont interdit de choisir un idiome comme langue nationale jouent maintenant contre le RG. Et de nouveau, certains sont prêts à perdre tous les romanches plutôt que d'en privilégier un. On se retrouve à la case départ

Pourtant, le débat n'a pas été vain. Les esprits ont évolué. Tous les Romanches constatent qu'à côté de leur latinité, ils ont autre chose en commun: le danger qui les submerge, la germanisation. Un danger auquel aucun des groupes linguistiques ne peut faire face seul. Le RG commence à apparaître comme un parapluie sous lequel les idiomes pourraient survivre. Et le gouvernement grison, moins frileux que ses administrés, a choisi sa route. Comme l'a déclaré devant la Scuntrada le vice-président du Conseil d'Etat, Reto Mengiuardi: «L'expérience du romanche grison doit être faite».

Puisse-t-il être entendu!

Concernant la télévision, j'ignore si elle bêtifie, comme le prétend le même lecteur, mais les ménages romanches ont la télé. Ils sont donc bêtifiés en allemand. A tout prendre, ne vaudrait-il pas mieux qu'il le soient en romanche?

Iurg Barblan

(Suite de la page 1)

sur un seul problème et privilégier les intérêts d'un groupe particulier. Il profite ensuite du système électoral suisse ouvert à la représentation proportionnelle des minorités. Il exploite enfin les problèmes négligés par le cartel des forces gouvernementales.

Nouveaux partis et mouvements corrigent, d'une certaine manière, le manque d'innovation de notre système politique qui empêche les changements de rôle entre forces gouvernementales et oppositionnelles. Si la politique institutionnelle reprend leurs revendications, une bonne partie des formations disparaît avec les problèmes qu'elles ont soulevés. Cependant, le nombre de petits mouvements et partis a considérablement augmenté ces quarante dernières années, et malgré l'effet d'innovation provoqué, cette évolution est peu souhaitable. Tout d'abord, vingt à trente pour-cents de la capacité électorale s'éparpillent sans former une nouvelle force, dont le système politique aurait peut-être besoin. De surcroît, les nouveaux partis n'ont pas réussi à intéresser de nouvelles couches de la population à la participation politique. Force est de constater que malgré le nombre croissant de petites formations, la part de l'électorat qui déclare avoir des préférences pour un parti politique a diminué ces dix dernières années, passant de soixante à presque quarante pourcents.

Erosion des liens partisans: cela signifie qu'un nombre toujours plus grand de partis se partage un gâteau de clients fidèles toujours plus petit. N'y a-t-il pas interdépendance avec la croissance d'un électorat flottant, sans préférence partisane, ne votant qu'occasionnellement. Un électorat formé de citoyens inondés avant les élections par un demi kilo de publicité en provenance d'une vingtaine de partis et mouvements divers, et ne sachant pas s'il va mettre le tout à la poubelle ou se pencher sur les portraits de mille-deux-cents candidats pour en choisir une soixantaine. WL